5me ANNEE N· 6 PARAIT LE SAMEDI 9 FÉVRIER 1889

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus.

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Correspondant Marseillais : Jean Coulet, 97, *rue du Camas*

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait.
Réclames : la ligne 0,30 cent.
Les annonces sont reçues à Sisteron rue de l'Horloge : à Marseille, chez notre correspondant, 97, rue du Camas.

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

On en trouverait bien peu parmi les hommes politiques, aujourd'hui les plus en vue, qui ne doivent pas à la presse une bonne part, — la plus large — de leur notoriété.

Les principaux d'entre eux ont débuté dans la carrière politique par le journalisme, et vigoureusement combattu à cette époque pour la liberté de la presse.

De ce nombre sont : MM. Jules Ferry, Pelletan.....

Mais la liste serait trop longue si nous voulions en citer seulement la moitié.

C'est donc avec un profond étonnement que nous voyons ces mêmes hommes, ou du moins la plupart d'entre eux, considérer la presse comme une ennemie qu'il faut surveiller, tenir bridée, et dont il importe de restreindre la liberté.

Ils manifestent d'ailleurs les mêmes sentiments vis-à-vis du suffrage universel, qu'ils ont jadis si bassement flatté, proclamé souverain, adoré et considéré comme une émanation de la suprême justice et de l'éternelle vérité.

Il en est de la presse comme de toutes les choses de ce monde, on en peut abuser et l'on en abuse souvent. Ces abus sont une cause de troubles. La presse fait beaucoup de mal. Elle est le véhicule de toutes les utopies, de toutes les idées fausses ou mal digérées, qui par elle, se développent rapidement. Mais en même temps, c'est à elle que nos sociétés modernes sont redevables de la conquête et de la conservation de la plupart des libertés dont jouissent leurs membres. Elle rend impossible tant qu'elle sera libre, le rétablissement du pouvoir personnel et les abus dont il vit. Elle propage l'erreur, mais elle propage également la vérité, et ce qu'elle dévoile d'abus, ce qu'elle en empêche contrebalance grandement le mal qu'elle fait.

Pour tout dire, la presse est comme la lance d'Achille, à laquelle on l'a souvent comparée, et qui guérissait les plaies qu'elle faisait. L'abus que l'on fait de la liberté de la presse, ne prouve pas plus qu'il faille restreindre cette liberté que les incendies prouvent qu'il faille défendre l'usage du feu. Quand elle calomnie les personnes, il y a des tribunaux pour obliger le calomniateur à rendre compte du préjudice qu'il a causé.

Dernièrement, à la tribune de la Chambre, divers orateurs se sont élevés contre les abus que certains journalistes font de la liberté de la presse. Ils ont parlé des caricatures outrageantes pour le gouvernement, pour les députés, pour la République.

Disons d'abord que le caricaturiste politique, qui exagère et fait la charge des ridicules de nos politiciens, ne crée pas ce ridicule, qui est souvent réel. Il l'amplifie, voilà tout. Si sa charge est spirituelle, on en rit et c'est souvent tout. Puis le public finit par se blaser, surtout avec l'outrage, et ne fait plus attention, à ces grossières attaques. Ce sont généralement les journaux les plus violents qui ont le moins d'autorité.

Etre traité de flibustier ou de tripoteur par un journal qui fait une consommation courante de gros mots, cela ne tire pas à conséquence, lors même que le journal aurait le tirage de l'*Intransigeant*, que son rédacteur en chef dit être de 180.000 exemplaires par jour. Les mêmes qualificatifs dans un journal sérieux auraient beaucoup plus de portée, mais le journal sérieux qui se respecte n'emploie jamais de semblables procédés de polémique.

Les outrages, ceux de la presse comme les autres, ne portent donc que lorsqu'ils tombent de haut, et l'on s'expose tout bonnement, en les poursuivant, à donner de l'importance à ceux qui n'en ont pas par eux-mêmes. Si l'empire n'avait pas paru tant craindre la *Lanterne* de Rochefort, le marquis ne serait probablement pas aujourd'hui l'homme important qu'il est devenu.

Les violences chroniques de certaine presse en atténuent donc singulièrement l'importance. On se plaint que la presse dise tout, le bien comme le mal, et que par là elle jette le discrédit sur l'autorité. C'est fort heureux, car comme l'autorité est représentée par des hommes sujets à toutes les faiblesses, à toutes les corruptions sans les indiscrétions de la presse la pourriture humaine deviendrait rapidement mortelle pour les sociétés. Sans liberté de la presse, il n'y a pas de conscience publique réellement formée, et les autres libertés n'ont aucune garantie sérieuse.

J. C.

INFORMATIONS

La classe 1884

M. de Freycinet a annoncé que, d'après les calculs faits à l'état-major général, la totalité de la classe de 1884 sera renvoyée le 1er octobre prochain.

Exposition universelle

Le bureau des abonnements pour l'Exposition universelle sera ouvert au ministère des finances, place du Palais-Royal, dès le 1er mars 1889; toute personne qui demandera une carte d'abonnement devra présenter deux exemplaires de son portrait photographique dans le format dit portrait-carte (0,5 sur 0,10). Les membres des commissions qui ont droit à l'abonnement de 26 fr., produiront en outre un certificat du ministre-commissaire-général énonçant leurs titres, ce certificat sera envoyé contre une demande écrite adressée au commissariat général, 101, rue de Grenelle.

Les habitants des départements autres que celui de la Seine pourront s'adresser au percepteur de leur résidence qui, au bout de quelques jours, leur fera parvenir leur carte.

La statue de Jean-Jacques Rousseau

La cérémonie d'inauguration de la statue de Jean-Jacques Rousseau a eu lieu lundi au Panthéon.

La statue de l'auteur du *Contrat social* est placée sur le bas-côté, à gauche du monument en face de la mairie du 5e arrondissement.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

LES BOURGEOIS DE PONT-CHAVILLE

La réunion eut lieu le soir, en présence d'une soixantaine d'électeurs, maires et autres. Elle n'était pas publique, mais Guernier avait réussi à s'y faufiler en compagnie de son ami Fergier. Le vieux brave était fortement éméché. Il avait été mandé, le matin même, à la sous-préfecture, et le sous-préfet lui avait administré un savon qu'il avait trouvé excessif. Il l'avait menacé de révocation, à cause, lui disait-il, de son procès-verbal, mais en réalité parce qu'il le soupçonnait d'être pour quelque chose dans les avis anonymes qui avaient été adressés à l'avoué, au sujet des visites de sa femme au rendez-vous de chasse, ce qui était une erreur, car Guernier n'y était pour rien, les avis venant du percepteur et de sa femme, les époux Trinitaire, les pires langues de l'arrondissement.

Guernier était donc revenu de fort méchante humeur, et ne rêvait que vengeance contre cet avoué cocu, ainsi qu'il l'appelait tout haut.

Cependant, le candidat qui était monté sur une chaise pour mieux dominer l'assistance, avait commencé à débiter son bonimment électoral. Comme il n'avait qu'un discours, il répétait toujours le même, où il était parlé de la magnanimité de l'empereur, de la grâce enfantine du prince impérial. La chasse à l'hydre avait cependant été rayée du programme.

Placé à l'autre extrémité de la salle, Guernier avait plusieurs fois interrompu l'orateur et provoqué des rires. Il fut prié de se taire, sous peine d'être expulsé. A une nouvelle interruption, le candidat lui-même ayant voulu exiger, Guernier l'ordre de se retirer.

vieux pochard, le garde-champêtre lui avait décoché à pleine voix l'appellation de cocu, à la grande joie des assistants, paysans qui se réjouissaient fort de la tournure burlesque du *monsieur* qui, pour beaucoup, avait été ou était encore un ennemi, l'avoué occupant contre eux ou ayant représenté leurs adversaires dans des procès antérieurs ou en cours.

Guernier avait été expulsé, mais une fois dehors, il s'était répandu en injures contre l'avoué, racontant aux badauds qui faisaient cercle, comment il avait, à deux reprises, surpris les rendez-vous du sous-préfet avec la femme de Me de Follempré. Bref, le scandale fut énorme, et, dès le lendemain, le sous-préfet, informé, écrivait au préfet pour lui demander la révocation du garde-champêtre.

En somme, les chances de Me de Follempré semblaient diminuer. Le sous-préfet, semblait plein de feu pour soutenir sa Cour, et qui avait promis de l'accompagner dans ses tournées par les 19 ou 20 communes du canton, avait prétexté, au dernier moment, des occupations urgentes pour demeurer à Pont-Chaville.

La personne de l'avoué, peu sympathique, mais passablement ridicule, avait inspiré peu de respect aux électeurs, qui, dans ce pays, n'aiment pas beaucoup les hommes de chicane. Puis, ses infortunes conjugales, bien connues, avaient achevé de lui aliéner les gens. On lui en voulait, à cet homme, d'être trompé par sa femme !

(A suivre)

© VILLE DE SISTERON

La Dissolution

Les bruits de dissolution qui avaient un instant couru sont maintenant complètement dissipés. La Chambre ne pouvant se séparer qu'après le vote du budget de 1890, et ce dernier ne pouvant être voté avant la fin de mai, c'est-à-dire en pleine période d'Exposition, on s'est mis d'accord pour ne pas demander la dissolution, mais on se séparera par anticipation vers le mois de juin.

Le général Riu

Sur l'ordre du ministre de la guerre, M. le général Saussier, gouverneur militaire de Paris, vient d'infliger quinze jours d'arrêt à M. le général Riu, qui a prononcé au banquet d'une loge maçonnique *la Justice*, un discours politique dont les journaux ont publié quelques extraits.

Le discours de M. Laguerre

Plusieurs journaux ont annoncé que M. Laguerre allait faire affichor son récent discours dans toutes les communes de France.

Les boulangistes ont renoncé à cet affichage, mais nous croyons savoir que le gouvernement l'eût empêché comme « susceptible d'occasionner des troubles sur la voie publique ».

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Sisteron

Le mois de février étant celui, dit la légende, où les femmes parlent le moins, il s'ensuit que la chronique est d'une maigreur extrême. Les mondaines pensent aux costumes qu'elles mettront aux bals masqués, les dévotes marmottent des prières pour le repos de l'âme de Mgr Mortier, qui, en sa qualité d'évêque, de son vivant, ne doit pas en avoir besoin ; le personnel de l'unique concert que nous avons étant réduit à la plus simple expression, il est difficile d'en parler sans tomber dans d'éternelles redites. Ah! le métier de chroniqueur n'est pas tout rose dans une ville aussi sagement tranquille que la nôtre. Pas le moindre pochard qui se fasse ramasser; de loin en loin un mari jaloux qui rosse sa légitime, et tous les dix ans une âme délaissée qui joue du vitriol.

Nos grands confrères de la presse quotidienne sont plus heureux. Chaque jour ils peuvent servir en pâture à leurs lecteurs des entrefilets dans ce goût :

La bande de Crétigny-les-Andouilles. — Depuis quelque temps, des crimes et des vols sans nombre jettent la terreur parmi les paisibles habitants de Crétigny-les-Andouilles.

C'était un jour une femme assassinée, un autre jour une boutique dévalisée, un enfant qu'on enlevait à la tendresse de ses parents, pour le vendre à une société d'autopsie.

Les agents de la sûreté étaient sur les dents. L'un d'eux, plus habile que les autres, découvrit enfin que tous ces délits devaient être l'œuvre de redoutables malfaiteurs. Cette découverte a rassuré la population de Crétigny-les-Andouilles.

Les faux-billets. — Un récidiviste des plus dangereux a été pris hier au moment où il essayait de passer à un bijoutier de faux billets de banque de cent francs.

L'honorable négociant ne fut pas long, d'ailleurs, à apercevoir la fraude.

Le billet de banque était, en effet, mal imité, malgré l'habileté ordinaire des faussaires. D'abord, il était rond au lieu d'être carré, ce qui avait inspiré un premier doute au changeur.

Ensuite, le chiffre *cent* était écrit *sent*, ce qui confirma les soupçons.

Quand on choisit une profession aussi lucrative, on devrait au moins apprendre l'orthographe.

Nous pourrions multiplier les exemples à l'infini, mais, comme tout *en parlant pour ne rien dire*, nous avons atteint le minimum de lignes exigé par notre directeur, nous pourrons, une fois encore, passer à la caisse.

Mercredi dernier, a été célébré le mariage de notre ami M. Gustave Tardieu, pharmacien de 1re classe, avec Mlle Joséphine Demandols, la fille de notre sympathique président du tribunal civil Une foule nombreuse a accompagné les jeunes époux jusqu'au pied de l'autel. Nous avons remarqué dans le cortège, outre les membres du tribunal, plusieurs notabilités, ainsi qu'un grand nombre de dames qui, par leurs brillantes toilettes, rehaussaient l'éclat de cette pieuse cérémonie.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer à cette jeune et nouvelle famille nos meilleurs vœux.

Changement. — Par décision de M. l'inspecteur d'académie, M. Borel, instituteur-adjoint à Sisteron, est nommé à Forcalquier.

M. Ruitre, instituteur-adjoint à Forcalquier, est nommé à Sisteron.

ETAT CIVIL
du 2 au 9 février 1889

NAISSANCES

Audoly, Augustin-Marie-Jules. — Bués, Geneviève-Valentine-Marie. — Tourrés, Louis-Gustave-Charles.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre M. Aubert, Albéric, et Mlle Tardieu, Marie-Baptistine.

DÉCÈS

Brunel, Marie-Liza, âgée de 54 ans. — Blanc, Firmin-Isidore-Paul, âgé de 18 ans. — Petit, Marie, âgée de 39 ans. — Tourniaire, Emilie, âgée de 70 ans.

La Semaine artistique. — Presque tous les pianos de la ville ont sur leur pupitre les délicieux morceaux que publie tous les samedis la *Semaine artistique et musicale*, et qui sont spécialement composés pour cette publication essentiellement artistique.

Le succès de la *Semaine* a été grand, et chaque jour l'affirme davantage. De toutes parts arrivent au directeur des marques de sympathie et d'encouragement. On ne peut en être surpris si l'on songe à la pléïade d'artistes en renom et arrivés qui collaborent à cette œuvre remarquable.

LA TOURNURE D'AGLAÉ

Ne dites plus : « MON STRAPONTIN »
En parlant de votre tournure;
Ce nom n'a vécu qu'un matin,
Et du temps il subit l'injure !

—o—

Les noms vieillissent comme nous,
Aglaé, c'est vraiment dommage !
Au *Strapontin* frivole et doux
Avait succédé « LE NUAGE » !...

—o—

Le nuage, un nom fort heureux,
Dont la douceur est peu commune :
Le nuage est un amoureux
Qui sait fort bien voiler la lune !

—o—

Eh bien, ces noms vont à l'oubli,
Chère petite, il n'est personne
Pour relever le sombre pli
Du lourd passé qui les moissonne!

—o—

Vous direz, je prends « MON ACTEUR »
En attachant votre tournure,
Car un acteur, la chose est sûre,
Se trouve au-dessus... du SOUFFLEUR !

Evariste CARRANCE.

Etude de Me TANC, licencié en droit, avoué à Gap, et de Me BERTRAND, notaire en ladite ville, et de Me PELLOUX, notaire à Ventavon.

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
de
DIVERS IMMEUBLES
situés sur les communes
d'Upaix et de Montéglin

Adjudication fixée au DIMANCHE 3 MARS 1889, à 1 heure du soir, à UPAIX, dans la salle d'école des garçons de cette commune.

Les immeubles à vendre dépendent de la succession bénéficiaire de M. Frédéric Antoine Rivet, en son vivant propriétaire à Upaix.

Ils consistent en plusieurs immeubles séparés et en un vaste domaine, situés sur les communes de Montéglin et d'Upaix. Ce domaine est appelé domaine de la **Palud** ; il a son centre d'exploitation sur la commune d'Upaix.

Il est d'une contenance totale d'environ soixante-cinq hectares et comprend : Maisons d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, aire, ecluses, pré, vignes, labours et terres labourables, bois, hermes, clapiers, rigoles et dépendances, et donne un revenu fixe de 1.800 francs, outre accessoires en nature et réserves.

La vente aura lieu, pour le domaine d'Upaix et de Montéglin, sur une mise à prix de. . . . . **10.000** fr.
et pour les propriétés éparses, de . . . . . **2.000** fr.

Pour extrait :
Fl. Tanc.

Chacun peut recevoir gratis et franco, à titre d'essai, 6 pastilles Géraudel. Elles calment instantanément la toux et guérissent rapidement rhumes, bronchites, etc., et facilitent l'expectoration. Ecrire à Géraudel, pharmacien à Sainte-Ménehould (Marne).

On trouve les **Pastilles Géraudel** *à Sisteron chez MM. Tardieu et Imbert pharmaciens.*

CONTES GRIVOIS
QUATRIÈME SÉRIE
Par Evariste Carrance

Un petit volume in-18, prix : 50 centimes
Les quatre séries, prix : 2 francs.

Pour annoncer le succès de la quatrième série des *Contes Rabelaisiens* qui vient de paraître, il suffira de donner ici les titres des folles et abracadabrantes histoires qu'elle contient.

On lira dans cette série : *Les Aventures d'un Postérieur, Asseyez-vous dessus, Le Fils de Rigolette, A Bras raccourcis, La Tournure d'Aglaé, La Victoire du Commandant, Le Chasseur.*

Adresser, pour recevoir le petit volume franco, 50 cent. à M. le directeur de la *Revue Française*, 6, rue du Saumon, à Agen (Lot-et-Garonne).

LA FOURMI

La Société d'Epargne *La Fourmi*, 3, rue d'Aboukir, à Paris, qui a pour but de constituer en dix ans un capital ou une rente à ses adhérents, a encaissé du 1er au 31 janvier 1889 une somme de 205,238 fr. 35 c.

Son capital, représenté par 21,256 obligations françaises à lots, s'élève à 7 millions 361,149 fr. 92 c.

L'exercice 1888 se solde par une somme totale de 7 millions 153,921 fr. 07 c., ce qui représente une augmentation de net : un million 552.614 fr. 74 sur les capitaux déjà économisés au 31 décembre 1887.

Enfin, du 1er janvier au 31 décembre 1888, il a été souscrit 5,192 parts, qui ont fait l'objet de 3,884 comptes nouveaux. Le chiffre total des parts au 31 janvier 1889 est de 35,327.

L'assemblée générale de *La Fourmi* aura lieu le 30 mars prochain, à 9 heures et demie du matin, 10, rue de Lancry, à Paris.

Contre 20 cent. envoyés à M. Georges Bolle, Président de la Société, les statuts et documents de la Société sont envoyés. Ces documents sont d'autant plus intéressants à lire, que la 9e série de membres sera ouverte le 1er mai 1889, et que les souscriptions à cette série sont reçues, dès maintenant, moyennant :

1° Le droit d'adhésion de 3 fr. par part;
2° Le coût du livret timbré qui est de 1 fr.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 7 février 1889

Le marché, depuis la liquidation, fait preuve d'une grande fermeté; les rentes françaises accusent de très fermes tendances : 3 0[0 83,60 ; 4 1[2 104,05.

Les achats prennent chaque jour un plus grand développement sur le Crédit Foncier et les valeurs de son groupe. L'action est demandée à 1360. Les obligations à lots absorbent avec nos rentes et les obligations des chemins de fer la plus forte part des capitaux disponibles. Avec ces valeurs on est toujours certain, en cas de réalisation forcée, de vendre à son prix d'achat.

La Société générale s'inscrit à 480, c'est encore un titre que l'on peut acheter sans aucun risque, car on reverra prochainement le pair de 500 fr.

Le cours de 537,50 actuellement coté sur la Banque d'Escompte est susceptible d'une grande amélioration. Cette société a réalisé d'importants bénéfices en 1888 et l'exercice nouveau se présente dans des conditions très favorables.

Le Panama se traite à 67,50. M. de Lesseps ayant adressé le 2 février aux porteurs de titres de la Compagnie

FRERE ET SŒUR
Piéce en 1 Acte
par JEAN COULET

SCÈNE SEPTIÈME

ISABELLE. — SYLVAIN.

SYLVAIN, *embarrassé.*

Madame, je suis tout à vous...

ISABELLE, *froide.*

Si j'ai tenu à ce que les enfants s'éloignent, c'est que j'ai de graves révélations à vous faire. *(Elle hésite un instant.)* Avant de venir chez vous, j'ai cru de mon devoir de prendre quelques renseignements sur vous et votre famille... Vous n'avez pas à vous en fâcher, car c'est l'usage, usage qui est parfois bien désagréable, surtout lorsqu'on apprend des choses qui sont loin d'être plaisantes à apprendre...

SYLVAIN, *surpris.*

Que voulez-vous dire, Madame ?...
(A part.)
Il me semble reconnaître cette voix...

A Isabelle.

Mais veuillez dresser votre voile, Madame, vous serez moins suffoquée...

ISABELLE, *poursuivant.*

J'ai appris, en effet, que mon fils mentait horriblement en me disant que Madame Sylvain était morte il y a plus de vingt ans..... [*Elle reste un moment interdite.*]
Violemment.
On m'a assuré, au contraire, que votre femme était encore en vie...

(*Sylvain tressaillit.*)

On m'a même donné quelques renseignements sur elle, renseignements qui sont tous en sa faveur... Est-ce la vérité, Monsieur?....

SYLVAIN, *embarrassé.*

C'est exact, Madame... Mais croyez bien qu'il n'y a pas de ma faute... Depuis que nous sommes séparés, je souffre horriblement; pas un jour ne se passe sans que je pense à elle. Qui sait où elle est, comment elle vit... C'est bien pénible, allez, de vivre dans de [illegible] conditions .. Si, au moins, je sav[illegible] trouver, ce serait une consolation [illegible]
(Denise et Alix entrent. Alix [illegible]

Denise s'assied sur la chaise qui se trouve placée à côté de la porte.)

ALIX *à Denise.*

Ils m'ont l'air bien tristes, tous deux... Que peuvent-ils se dire ?

DENISE, *à Alix.*

Ecoutons, si vous le voulez...

(*Alix fait un signe affirmatif.*)

ISABELLE, *à Sylvain.*

Mais alors, vous l'aimez encore?...

SYLVAIN.

De toute mon âme, Madame... Du reste, bien qu'elle m'ait trompée, je n'ai jamais cessé de l'aimer...

DENISE, *troublée, à part.*

Que veut-il dire ?

ISABELLE.

Et si je [illegible] ontrais, votre femme, la par[illegible]

[illegible] *part.*

[illegible] pas morte?

[illegible] *part.*

[illegible] ... Mon père me [illegible] disant que ma mère

de la signature ci-contre

SYLVAIN, *avec chaleur.*

Si je la pardonnerais, dites-vous.. Ah oui, je la pardonnerais. Que je serais heureux de la voir revenir au toit conjugal... Nous vivrions tous deux tranquilles, enchantés de notre nouvelle union... Oui, faites-la moi voir, Madame, ou plutôt dites-lui qu'elle revienne bien vite, que je me meurs pour elle et que je la pardonne... Oui, dites-lui tout cela, car la pauvre femme doit souffrir... Dites-lui surtout que sa fille Denise doit se marier avec votre fils, et que sa présence est indispensable...

DENISE, *à part.*

C'est done bien vrai que j'ai encore une mère ?...

ISABELLE, *émotionnée.*

Oui... Mais... ce mariage... est impossible...

ALIX, *à part.*

Comment, elle dit que ce mariage est impossible ?

SYLVAIN, *étonné.*

Pourquoi, Madame?... Retirerez-vous votre consentement?

ISABELLE, *même jeu.*

© VILLE DE SISTERON

une lettre dans laquelle il les engage à transformer en souscription définitive aux actions de la Société nouvelle, les souscriptions aux obligations à lots pour lesquelles ils s'étaient fait inscrire antérieurement, les résultats définitifs de cette émission, qui devait être close à cette date, ne seront connus que demain soir au plus tôt.

On traite sur le marché en Banque les actions de la mine d'or Mount Jefferson aux environs de 30 francs. L'exploitation donne dès à présent des bénéfices que l'on estime à 10 0|0 de la valeur nominative de l'action.

L'obligation des chemins économiques est à 359.

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Tir aux Pigeons de Monaco

COURSES de NICE les 17, 20, 24 et 27 JANVIER 1889

Billets d'aller et retour de

Genève à Nice et Menton

Valables pendant 30 jours non compris le jour du départ

1re Classe. Prix 132 fr.

Faculté de prolongation d'une période unique de 15 jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 pour cent.

Billets délivrés du 12 au 27 janvier 1889 inclusivement, et donnant aux voyageurs le droit de s'arrêter, tant à l'aller qu'au retour, à toutes les gares comprises dans le parcours ainsi qu'à Hyères. Ils sont valables pour tous les trains à l'exeption des trains rapides N° 7 et 10 partant le premier, de Lyon, à 4 h. 25 matin ; le second, de Menton, 11 h. 25 matin et de Nice à midi 37.

Les voyageurs porteurs de billets porteurs de ces billets peuvent également prendre moyennant le paiement du supplément perçu des voyageurs porteurs de billets a plein tarif, les trains de luxe composés de lits-salons et de Sleeping-Cars.

Les voyageurs ont droit au transport gratuit à 30 k. de bagages.

On peut se procurer des billets et des prospectus détaillés à la gare de Genève et au bureau succursale, Grand Quai, 28

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître à la Librairie Le Bailly, 15, rue de Tournon, à Paris :

Le Blé

par A. Larbalétrier, 1 vol. avec planches, 0 fr. 50 c. Les bons ouvrages sur le Blé ne sont pas chose rare, loin de là, et depuis quelques années il en a paru quelques-uns devenus justement célèbres ; mais ils ont peut-être le tort d'être un peu exclusif, soit qu'ils s'attachent plus spécialement à la phisiologie de cette culture, ou à des considérations purement économiques. Le nouvel ouvrage que vient de publier M. le professeur Larbalêtrier comprend : l'origine du Blé, ses caractères végétatifs, les espèces, les variétés anciennes ou nouvelles avec leurs défauts, la préparation du sol, la culture rationnelle de cette céréale, les engrais. la préparation des semences, les soins d'entretien, la récolte, le battage, les rendements, la disposition des greniers, la mouture, enfin, elle se termine par la fabrication du bon pain dans les fermes, chose assez rare, d'ailleurs, et qu'il serait pourtant facile d'exécuter, car il n'en coûte pas plus de faire du bon pain hygiénique, plutôt que du pain grossier et indigeste.

Canal de Panama

Assemblée du 26 Janvier 1889

Les rapports de MM. les administrateurs provisoires et de M. FERDINAND DE LESSEPS seront envoyés à toute personne qui les demandera à la Compagnie, 46, rue Caumartin.

LA REVUE POUR TOUS

Journal illustré de la famille

Abonnements : 6 mois, 6 fr. 50 ; un an, 12 fr.

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er FEVRIER 1889

PAUL LABARRIÈRE : La Salamandre.

CH. DESLYS : Feu Rousselot (suite et fin).

VICTOR CHERBULIEZ : L'idée de Jean Têterol, roman.

JULES CLARETIE : Candidat, roman (suite et fin).

ED. CORMERAIS : En Tunisie (suite).

ED. CORMERAIS : Le Théâtre. Revue de la quinzaine. Bibliographie, Jeux divers, etc.

Paris, L. BOULANGER, éditeur, 83, rue de Rennes.

« SISTERON-JOURNAL est en vente :

A MARSEILLE : Chez Madame Andréjol, Cours Belzunce (KIOSQUE NUMÉRO 30).

Chez M. Marius Gauchon, marchand de journaux, (KIOSQUE DE L'ALCAZAR), **Cours Belzunce.**

A AIX : chez M. C. Martinet (TABACS). **Cours Mirabeau.**

A DIGNE : chez M. Turin, coiffeur. Boulevard Gassendi.

A PEYRUIS : chez M. Richard, marchand de journaux.

Par sa vente au numéro et le nombre toujours croissant de ses abonnés, SISTERON-JOURNAL *offre à MM. les Négociants, Industriels, Avoués, Notaires, Hommes d'affaires, etc., la publicité la plus efficace et la plus étendue.*

LE

COURRIER FRANÇAIS

ILLUSTRÉ

Jules ROQUES, *Directeur.* — 8e ANNÉE.

Le plus artistique des journaux illustrés. Aucun journal de ce prix ne donne dans chaque numéro autant de dessins intéressants — 8 pages de dessins sur 12. — Le numéro, 0,40 c., librairies et gares. Abonnements, 20 fr. par an. — Bureaux, 14, rue Séguier, Paris.

Envoi numéro spécimen sur demande.

Non, c'est impossible... [*Elle reste un moment interdite, Sylvain paraît consterné.*] Parce que je suis ta femme !...

(*Elle relève vivement son voile sur sa tête et tombe évanouie dans les bras de Sylvain, qui l'a couvre de baisers.*)

SYLVAIN, *bouleversé.*

Enfin, c'est toi, ma chère Isabelle, ah ! combien je me suis languis pendant cette longue absence de plus de vingt ans... Tu m'es enfin revenue, toujours belle et ravissante... Je t'aime toujours, va, et je te pardonne..... Sois, à présent, ma femme jusqu'à la mort.

(*Il l'embrasse.*)

DENISE, *jetant un regard sur Alix.*

C'était mon frère ?...

ALIX, *même jeu que Denise.*

Et dire que c'était ma sœur !

(*Il s'affaisse.*)

ISABELLE, *revenant à elle.*

Oh ! mon brave Sylvain, je suis toujours folle de toi... Embrasse-moi encore une fois... Répètes-moi encore ce mot doux : Je t'aime.

(*Ils s'embrassent.*)

FIN

A VENDRE

A de Très Bonnes Conditions

BANCS A DOSSIERS

POUR CAFÉ

Presque entièrement neufs. S'adresser

M. G. CHALVIN, *directeur*

VARIÉTÉS SISTERONNAISES

AGENCE GÉNÉRALE

Des Promenades à l'Exposition Universelle de 1889.

Bureaux, 25 et 27, rue Drouot, Paris

But de l'agence

Procurer aux personnes habitant la province un séjour agréable de 8 jours à Paris, pendant l'Exposition Universelle de 1889, moyennant la somme de 150 francs payable 10 francs par mois, avec faculté de venir une fois la somme 100 francs versée, le reste payable 10 francs mensuellement.

Avantages offerts

Facilité, en versant la faible somme de 10 francs par mois de se procurer tout ce qui est nécessaire pendant 8 jours de présence à Paris, au moment de l'Exposition, sans ennuis ni tracas, le tout étant prévu et réglé à l'avance.

Facilité de se faire rembourser les sommes versées aux conditions indiquées ci-bas.

Facilité de céder ou transférer ses droits à une autre personne.

Facilité de venir à n'importe quelle époque en prévenant 8 jours à l'avance. Certitude de trouver des places aux différents théâtres annoncés, ainsi qu'un hôtel convenable et des repas confortables, moyennant la somme de 150 francs, somme relativement faible, en tenant compte de la cherté de tout au moment des fêtes de l'Exposition.

Pas de crainte d'être embarrassé à l'arrivée à Paris, une voiture attendra chaque voyageur à la gare pour le conduire au bureau de l'agence (qui leur délivrera tous billets, tickets et renseignements nécessaires) et ensuite à l'hôtel et Restaurants désignés.

Programme

1° Une chambre et un lit par personne dans un hôtel confortable.

2° Déjeuners et diners composés chacun de hors-d'œuvre ou potage, 1 plat de légumes ou de poisson, 1 dessert, 1/2 bouteille de vin rouge ou blanc, pain à discrétion.

3° Entrée tous les jours à l'Exposition.

4° Une promenade aux environs de Paris (Saint-Cloud, Sèvres, Versailles ou Saint-Germain) avec visite des Parcs, Château, Musée de la localité, déjeuner et voyage aller et retour compris.

5° Une entrée au théâtre de l'Opéra ou à la Comédie-Française — une entrée à l'hippodrome — une entrée au musée Grévin — une entrée dans un autre des grands théâtres de Paris.

6° Promenade au bois de Boulogne, entrée au jardin d'Acclimatation, aller et retour en voiture.

7° Visite des divers monuments de Paris.

8° Voiture chargée de prendre les voyogeurs à la gare pour les conduire au bureau de l'Agence, de là à l'hôtel et au restaurant.

Guide partout où besoin sera, de renseigner et condnire les adhérents.

Conditions de l'Agence

Le tout fixé à la somme de 150 francs payables 10 francs par mois et avec faculté de venir lorsque 10 versements auront effectué la somme de 100 francs complète.

Le premier versement devra être adressé, ainsi que le Bulletin de souscription, à l'adresse de notre représentant.

Les autres versements seront recouvrés par l'agence, au domicile et à la date indiquée par le souscripteur sur le bulletin, par le Crédit lyonnais ou le Comptoir d'escompte, à moins que la personne ne préfère envoyer tous les mois, à l'époque qui lui conviendra, un mandat ou un bon de poste, à l'Ageuce, 25 et 27, rue Drouot, à Paris.

Si le souscripteur réclamait les sommes versées, ou s'il ne pouvait profiter de son séjour en cas de maladie ou décès, ou pour toute autre cause indépendante de la volonté de l'Agence, les versements effectués seront remboursés sous déduction d'une somme de 20 francs, restant acquise à l'Agence à titre d'indemnités, correspondance et frais divers.

Séjour pour Sociétés

par groupe de 10 personnes minimum

Prix 60 francs

Pour un séjour de huit jour à l'Exposition universelle de 1889, payable 5 francs par mois.

Dans le prix de 60 fr. est compris le logement collectif, les déjeuner et diners : les entrées à l'exposition une entrée au jardin d'Acclimatation et tous renseignements donnés aux souscripteurs pour leur faciliter le séjour à la capitale.

Les adhésions sont reçues aux bureaux du Sisteron-Journal.

Appel aux Poètes

Le 42e concours poétique ouvert en France le 15 février, sera clos le 1er juin 1889. Vingt médailles, or, argent, bronze seront décernées.

Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, Président du Comité, 6, rue du Saumon, à Agen (Lot-et-Garonne. — Affranchir.

Une très curieuse et intéressante brochure donnant les moyens de guérir les maladies et les vices du sang, démangeaisons, dartres, eczéma, est envoyée gratis et franco sur demande à M. Vincent, pharmacien à Grenoble (Isère)

PARIS — MAISON DU — PARIS

PONT-NEUF

Fin de saison

Vente de vêtements Grands Tailleurs

PARDESSUS belle draperie ; façons Gs Tailleurs

19 — 22 — 25 — 29 francs

Expédition *franco de port* dans toute la France, à partir de 25 francs.

Adresser les demandes au Directeur de la Maison du PONT-NEUF, Paris.

Maison sans Succursale

Grande Distillerie

de

LIQUEURS DU DAUPHINÉ

Vve ISMAEL ROBERT

à VOIRON (Isère)

SPÉCIALITÉS

Elixir de Cresson Dauphinois

LA LIBERTINE

Curaçao au Quinquina

AMER-ROBERT

MAISON ayant obtenu à l'Exposition Internationale de Lyon, 1886-87 :

MÉDAILLE D'OR DE 1re CLASSE

COURONNE CIVIQUE

GRAND DIPLOME D'HONNEUR

Expédition Exportation

A VENDRE

PRESQUE POUR RIEN

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL

DES

SCIENCES MÉDICALES

Cette vaste encyclopédie, à laquelle ont collaboré toutes les sommités médicales, se compose de *trente volumes* entièrement reliés à neuf.

S'adresser au bureau du journal, où les 1er et 30e volumes sont déposés et mis à la disposition des amateurs.

L'imprimeur-gérant A. TURIN.

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS

paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ 2000 magnifiques gravures noires représentant les dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, avec un texte explicatif clair et précis, plus de 200 patrons en grandeur naturelle et au moins 400 dessins de broderie. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, 36 belles gravures coloriées dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Les abonnements partent du premier de chaque mois et sont payables d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros specimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris

© VILLE DE SISTERON

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR FAVORI DES CHEVEUX

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris, blancs et flétris, leur couleur de première jeunesse. Se vend en flacons de deux grandeurs à des prix très modiques. Se trouve chez les Coiffeurs et Parfumeurs. 92 Bd. Sébastopol, Paris.

Se trouve chez M. REBATTU fils aîné, Mercier,
Rue Porte-de-Provence à Sisteron.

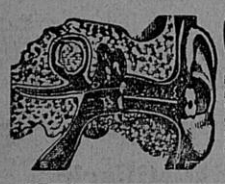

GUERISON DE LA SURDITÉ

Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **Surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer **25** centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommez ce journal.
Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

SPÉCIALITÉ DE VIGNES AMÉRICAINES
ET FRANCO-AMERICAINES
PROVENANT DES PÉPINIÈRES ET GRANDES CULTURES
DE
Hyacinthe Raymond et Cie

Propriétaires-Viticulteurs à CARPENTRAS (Vaucluse)
Membre de la Société des Agriculteurs de France.
Envoi sur demande de la Notice-Catalogue et des prix-courants.

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

A LA
MÉNAGÈRE
20, Boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, à Paris

MOBILIER COMPLET
Ménage, Chauffage, Éclairage
Voyage et Campement

AMEUBLEMENTS acajou ou noyer, 1 armoire à glace, 1 lit cintré, 1 table de nuit	depuis	182 fr. »	l'ameublement
LITS-CAGE sommier adhérent	depuis	29 50	la pièce.
AMEUBLEMENTS de salon, genre anglais, 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, bois noir, velours frappé	depuis	350 »	l'ameublement
RIDEAUX fantaisie, hauteur 3 mètres, prêts à être posés	depuis	7 75	le rideau.
PORTE-CHAPEAUX & PORTE-PARAPLUIES, avec glace	depuis	50 »	la pièce.
ARMOIRES à linge, en hêtre	depuis	22 »	la pièce.
BUFFETS de cuisine, en hêtre	depuis	12 50	la pièce.
LESSIVEUSES - SAVONNEUSES (système Gaston Bozérian) brevetées S. G. D. G.	depuis	12 75	la pièce.
FOURNEAUX à gaz	depuis	2 »	la pièce.
SUSPENSIONS en bronze poli ou verni, av. lampe	depuis	18 50	la pièce.
LAMPES pétrole, bec rond, faïence décors assortis	depuis	3 50	la pièce.
LAMPES modérateur, bronzées	depuis	4 75	la pièce.

CALORIFERES roulants, régulateur automatique.	depuis	55 »	la pièce.
CHEMINÉES roulantes *La Merveilleuse*, feu visible	depuis	70 »	la pièce.
FOYERS mobiles dits *Cheminées parisiennes*.	depuis	14 »	la pièce.
POÊLES en faïence, carrés	depuis	22 »	la pièce.
POÊLES en fonte, à socle	depuis	3 25	la pièce.
CALORIFÈRES ronds, en tôle, pour gaz	depuis	14 »	la pièce.
CHEMINÉES en fonte, à four, foyer briques réfractaires	depuis	26 »	la pièce.
CUISINIÈRES fonte, à four, avec chaudière fonte émaillée	depuis	19 »	la pièce.
FOURNEAUX de cuisine tôle et fonte	depuis	38 »	la pièce.
GARDE-FEU *pare-étincelles*, bronzés, 4 feuilles.	depuis	4 40	la pièce.
GALERIES cheminée Renaissance, bronze ciselé.	depuis	35 »	la pièce.
CHENETS Louis XVI, bronze ciselé	depuis	12 »	la paire.
GARNITURES balais et soufflets palissandre,	depuis	5 50	la garniture.
PAIRES PELLE et PINCETTES fer poli	depuis	3 25	la paire.

Jouets — Voyage — Chaussures — Bijouterie

ENVOI FRANCO DES CATALOGUES. — PRIX FIXE MARQUÉ

INSTALLATIONS D'ÉCURIES

HUILE DE HOGG

Le Médecin : « *Je prescris pour cet enfant de l'*Huile de Foie de Morue *de* HOGG, *c'est la meilleure et la plus agréable à prendre ; pour vous également,* Madame, *votre lait deviendra plus nourrissant et vous vous en porterez mieux.* »

Le **Petit Journal** du 16 Août dernier a signalé les falsifications consistant à fabriquer une **soi-disant Huile de Foie de Morue** avec des détritus de poissons pourris ramassés aux Halles et dans les ports. Le *Laboratoire Municipal de Paris* poursuit une enquête. — Le seul moyen d'éviter ces fraudes, c'est de s'adresser a une *Maison* de premier ordre, à une marque connue, comme l'est celle de HOGG, à **Paris**. *Le Codex* a publié le procédé employé pour l'extraction de l'Huile de **Hogg**. Son établissement pour la pêche à TERRE-NEUVE, qui date de 1849, produit une huile *couleur paille*, d'un *bon goût* de *sardine fraîche*, très supérieure aux huiles de morue en général et, particulièrement aux huiles *brunes*. Son action curative est bien connue dans les *Maladies de la Poitrine et de la Peau, elle fortifie les Personnes Délicates ou Fatiguées* (NOURRICES, CONVALESCENTS), mais elle produit surtout des effets merveilleux sur les **Enfants Faibles**, grâce à ses propriétés *Nourrissantes* et aux *Phosphates* qu'elle contient. **L'Huile de Hogg** se reconnaît facilement, car elle ne se vend qu'en flacons *Triangulaires* (PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE). Chez Hogg, pharmacien, 2, *rue Castiglione*, **Paris**, et toutes les pharmacies. Prix : **4** fr. franco, contre mandat. Envoi prospectus gratis et un prix courant spécial pour plusieurs flacons.

FINANCES **LA CHRONIQUE DE LA BOURSE** Journal Financier (5e Année) 52, Faubourg Montmartre, 52 à PARIS — Vente et Achat de Titres au Comptant et à Terme. **AVANCES SUR TITRES** Renseignements Gratuits sur toutes valeurs. Envoi gratuit du Journal : 2 mois sur demande.

DRAGÉES BALSAMO-TONIQUES au baume du Brésil ferrugineux du Dr CLARENS. Le meilleur remède des Ecoulements contagieux et autres, *Anciens ou Récents*. Flueurs blanches, etc., elles guérissent en fortifiant. 3 fr. la boîte. Pr du Dr DAVERNÉ, rue Rodier, 91, PARIS. Consultations. ROB-VEGETAL DÉPURATIF du Dr CLARENS, le plus efficace et le moins coûteux des Dépuratifs du sang et des humeurs. — PRIX : 3 fr. 50 ; ioduré 4 fr. — INJECTION du Dr CLARENS Curative et Préservative, ne causant aucune douleur et n'amenant jamais de rétrécissements. 3 f. Notice c. timb. 15 c. Adr. lettres et corresp. au Dr CLARENS, 91, Rodier PARIS.

Carte d'Origine Demandez le **RHUM DES PALMISTES** VROMET & Cie 8, Rue du Rocher, 8 PARIS — St Pierre Martinique

---

CHOCOLAT-DAUPHIN
R CACAO ET SUCRE
VANILLÉ

Racahout-Dauphin
LE MEILLEUR ALIMENT

Pour les enfants et les convalescents

LES MEILLEURES

LES MOINS CHÈRES

Vous ne tousserez plus
Si vous prenez des
PASTILLES ALEXANDRE
Balsamiques, Anticatarhales, Anti-asthmatiques, Anti-septiques des voies respiratoires
A BASE DE
GOUDRON de Norwège purifié et Beaumes de Tolu Benjoin, Pérou, etc.

Préparées par ACARD, Pharmacien de 1re classe, à Paris
Calmant immédiatement la toux, facilitant l'expectoration, favorisant la respiration, purifiant l'air, empêchant la contagion par les voies respiratoires, conservant la pureté de la voix, rendant en un mot d'immenses services dans tout ce qui concerne l'*Hygiène* de la respiration et le *Traitement* des maladies de la gorge, du larynx, desbronches et de la poitrine et jouissant sur toutes leurs rivales d'une supériorité incontestable due à ce qu'elles contiennent, outre du véritable goudron de Norwège absolument pur, un certain nombre d'autres substances balsamiques qui y ajoutent leurs propriétés thérapeutiques particulières et lui communiquent une odeur douce et suave, une saveur presque parfumée. — L'Etui, **1** fr. **10** dans toutes les pharmacies.

Se trouvent chez MM. Imbert et G. Tardieu pharmaciens à Sisteron
Toutes pharmacies.

ALAMBIC VALYN
POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET ✻, SEUL CONCESSIONNAIRE, *121, r. Oberkampf, Paris*

SAINTOIN
FRÈRES
ORLÉANS, *Maison fondée en 1760*, ORLÉANS

Chocolat Saintoin
Curaçao Saintoin

Certifié conforme. Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire

© VILLE DE SISTERON